

Animations en milieu scolaire sur le tri, le recyclage et la réduction des déchets

Cycle 2 et 3 (du CP au CM2)

Sandrine DOEBELIN
Chargée d'animation tri et réduction des déchets
Agrément DSDEN/13/Env/n°249

Tél : 03.89.70.22.58 / 06.76.78.18.14
E-mail : doebelin.sandrine@agglo-saint-louis.fr



Avant-propos

Ce programme de sensibilisation au tri, au recyclage et à la réduction des déchets s'adresse aux élèves des cycles 2 et 3 (du CP au CM2) des établissements scolaires situés sur le territoire de Saint-Louis Agglomération. Vous trouverez dans ce dossier la description des animations proposées par la chargée d'animation au tri et à la réduction des déchets. Ces animations constituent un exposé non exhaustif du type d'activité qui peut être proposé, elles sont adaptables en fonction du projet éducatif de l'établissement scolaire et du temps pouvant être accordé à chaque thématique.

Validées par l'Education Nationale, ces animations ludiques et pédagogiques s'inscrivent dans le programme scolaire des élèves. L'objectif est de permettre aux élèves d'aborder des notions de base sur le thème des déchets (tri, collecte, recyclage et réduction) mais aussi de s'investir dans une démarche éco citoyenne. Au travers de jeux et d'échanges, les élèves découvriront le circuit des déchets, du tri au recyclage.

1/ Qui sommes-nous ?

1) Introduction

Saint-Louis Agglomération est une collectivité territoriale qui regroupe 40 communes dans la région des Trois Frontières pour une population de plus de 80 000 habitants.

Saint-Louis Agglomération a pour objet d'exercer au sein d'un espace de solidarité un certain nombre de compétences en lieu et place des communes membres (aménagement de l'espace, développement économique, assainissement, gestion des déchets, transports publics, gestion du patrimoine, tourisme...).

2) Le service déchets ménagers

Saint-Louis Agglomération a en charge la collecte et le traitement des ordures ménagères de l'ensemble de la population des communes membres.

Saint-Louis Agglomération intervient depuis 9 ans dans les établissements scolaires afin de sensibiliser les élèves au tri et au recyclage des déchets ménagers. A cet effet, la collectivité propose à l'ensemble des écoles de son territoire des **interventions gratuites** sur les thèmes suivants :

- Le tri des déchets
- Les dispositifs de collecte
- Le traitement/recyclage des déchets
- La réduction des déchets
- Le compostage (dans le cadre d'un projet de mise en place d'un composteur à l'école)
- La collecte et le recyclage des déchets électriques et électroniques (uniquement pour le cycle 3)
- La collecte et le recyclage des textiles (uniquement pour le cycle 3)

2/ Interventions en milieu scolaire

1) Objectifs

L'objectif principal des interventions est de sensibiliser les élèves à l'impact de leurs gestes quotidiens sur l'environnement à travers des jeux éducatifs et ludiques adaptés à leurs âges.

Les thèmes développés lors des séances d'animations permettent aux élèves de :

- Se familiariser avec les consignes de tri ;
- Découvrir le recyclage des matières ;
- Prendre conscience de l'impact des déchets et de notre consommation sur l'environnement ;
- Adopter une attitude plus responsable au quotidien ;
- Pouvoir sensibiliser leur entourage sur l'importance du geste de tri.

2) Principe et organisation

L'intervention de l'animatrice est basée sur l'interactivité avec les élèves. L'animation alterne les phases d'apprentissage, avec des phases pratiques et des mises en situation.

La présence de l'enseignant(e) est indispensable lors des séances. Il/elle est responsable de ses élèves pendant toute la durée de l'animation.

Pour bénéficier des animations, merci de prendre contact avec la chargée d'animation (coordonnées complètes à la fin du document). La confirmation de votre inscription vous sera notifiée par courrier une fois les modalités de l'intervention définies.

3) L'évaluation

Une évaluation est réalisée systématiquement à la fin de la dernière séance afin d'apprécier les connaissances acquises par les élèves et d'améliorer les activités proposées.

3/ Description des animations

Séance n°1 : Le tri des déchets

CYCLE 2

Durée de la séance type : 30 à 45 min

Déroulement :

- La notion de déchet : histoire « le mauvais rêve de Titouan »
- Les consignes de tri
- Activité « poubelle pédagogique »

Activité supplémentaire :

- Jeu du Memory « tri » (durée : 15 min / possibilité de prêt)

CYCLE 3

Durée de la séance type : 1h

Déroulement :

- Présentation de Saint-Louis Agglomération
- Définition du mot « déchet »
- L'histoire des déchets de la préhistoire à aujourd'hui
- La durée de vie des déchets dans la nature
- Les consignes de tri
- Activité « poubelle pédagogique »

Séance n°2 : La collecte et le traitement des déchets

CYCLE 2

Durée de la séance type : 30 à 45 min

Préparation : Demander aux élèves de ramener en classe des emballages recyclables propres.

Déroulement :

- La collecte en porte-à-porte : l'histoire du camion-poubelle
- L'usine d'incinération
- Le compostage
- Découverte des PAV : sortie aux conteneurs de tri les plus proche de l'école

CYCLE 3

Durée de la séance type : 1h

Déroulement :

- La collecte en porte-à-porte
- L'usine d'incinération
- Le compostage
- L'apport volontaire : déchetteries et conteneurs de tri
- Exercice d'écriture : Raconte-moi l'histoire d'un déchet !

Séance n°3 : Le recyclage des déchets

CYCLE 2

Durée de la séance type : 30 à 45 min

Déroulement :

- Histoire « Voyage au pays du recyclage »
- La 2^{ème} vie des déchets
- Exercice sur le recyclage et les matières premières

Activité supplémentaire :

- Atelier papier recyclé (durée : 1h)

CYCLE 3

Durée de la séance type : 1h

Déroulement :

- Fonctionnement d'un centre de tri
- La 2^{ème} vie des déchets
- Les enjeux
- Exercice sur le recyclage

Activité supplémentaire :

- Atelier papier recyclé (durée : 1h)

Séance n°4 : La réduction des déchets

CYCLE 2

Durée de la séance type : 30 à 45 min

Déroulement :

- Quiz en groupe ou exercice individuel (CP)
- Les gestes zéro déchet
- Les enjeux
- Evaluation finale

CYCLE 3

Durée de la séance type : 1h

Déroulement :

- Evolution de la production de déchets
- Comment agir ?
- Jeu achats malins : caddie maxi/mini déchets
- Les enjeux
- Evaluation finale

Activité supplémentaire :

- Quiz sur les logos (durée : 15 min)

4/ Pour aller plus loin...

Séance n°5 : Le compostage

Cette animation est proposée uniquement aux écoles qui possèdent déjà un composteur au sein de leur établissement ou qui souhaitent en mettre un en place (les composteurs vendus par la collectivité sont gratuits pour les écoles).

Durée de la séance type : 30 min (cycle 2) à 1h (cycle 3)

Déroulement :

- Un processus naturel
- Les déchets organiques
- Les bons gestes
- Les animaux du compost
- Quiz du parfait composteur

Séance n°6 : La collecte et le recyclage des déchets « branchés »

Cette animation permet de sensibiliser les jeunes aux enjeux liés à la gestion des appareils électriques et électroniques usagés (DEEE) et notamment aux impacts environnementaux des smartphones.

Durée de la séance type : 1h (uniquement pour le cycle 3)

Déroulement :

- Les appareils électriques et électroniques présents dans notre quotidien
- La production de DEEE
- La composition des DEEE
- Zoom sur le recyclage des DEEE

Séance n°7 : La collecte et le recyclage des textiles

Cette animation permet de sensibiliser les jeunes aux enjeux liés à la gestion des textiles et aux impacts de la « fast-fashion ». L'animation peut être complétée avec un atelier Tawashi qui consiste à fabriquer une éponge à partir de vieilles chaussettes.

Durée de la séance type : 1h (uniquement pour le cycle 3)

Déroulement :

- Organisation de la collecte
- Les déchets acceptés
- Devenir des textiles
- Zoom sur la fabrication d'un jean
- Les enjeux

A l'issu de l'animation :

- Atelier Tawashi (durée : 1h).

Visite de sites

En complément des séances d'animations, il est possible d'effectuer des visites de site pour compléter les connaissances des élèves. Plusieurs visites de sites sont proposées :

- La déchetterie de Village-Neuf, Kembs, Sierentz ou Michelbach-le-Haut ;
- Le centre de tri des emballages à Pfastatt ;
- La plate-forme de compostage de Kingersheim.

Les enseignant(e)s désirant visiter un ou plusieurs sites avec leurs élèves sont prié(e)s d'en faire la demande directement auprès de l'animatrice.

L'établissement scolaire est tenu d'organiser le déplacement jusqu'aux sites et de prendre en charge les frais de déplacement (la visite du site en lui-même est gratuite). **Aucun frais ne sera pris en charge par Saint-Louis Agglomération.**

Valorisation du travail

Ces animations s'inscrivant dans une démarche éducative, il est fortement conseillé de valoriser le travail des élèves sous forme :

- D'intégration du geste de tri ou du compostage dans l'école ;
- D'expositions de travaux à l'école ;
- De présentations de spectacles imagés par les élèves (expression écrite, orale, artistique) ;
- De participation à des actions nationales ou locales (opération Alsace propre, semaine du développement durable, de la réduction des déchets...).

Pour tous conseils ou aide à la mise en place de vos projets, n'hésitez pas à prendre contact avec notre chargée d'animation.

5/ Inscription

Pour bénéficier des animations, merci de prendre directement contact avec l'animatrice pour définir un premier rendez-vous au cours duquel vous pourrez exposer votre projet pédagogique, choisir les animations qui vous intéressent et définir les modalités d'intervention (date, lieu, heure, nombre d'élèves...).

Coordonnées de l'animatrice :

DOEBELIN Sandrine
Saint-Louis Agglomération - Service Déchets Ménagers
Pont du Palmrain bâtiment Sud RD 105 - 68128 VILLAGE NEUF
Tél : 03.89.70.22.58 / 06.76.78.18.14
E-mail : doebelin.sandrine@agglo-saint-louis.fr

Pour des raisons d'organisation, deux périodes d'inscription seront ouvertes :

- **A partir de la rentrée scolaire pour bénéficier des animations de septembre à décembre 2023**
- **A partir de janvier 2024 pour bénéficier des animations de janvier à juin 2024**

Les inscriptions se feront au fur et à mesure des demandes et dans la limite des places disponibles. Les enseignants qui ne peuvent pas bénéficier des animations durant l'année 2023/2024 faute de disponibilité, seront inscrits prioritairement pour l'année suivante.